



REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Département du Val d'Oise
Arrondissement de SARCELLES
Canton de MONTMORENCY
Commune de MONTMORENCY

CT

**ARRÊTÉ DU MAIRE N°414.2024
PORTANT RÉGLEMENTATION PROVISOIRE
DE RESERVATION DE STATIONNEMENT**

PLACE FRANKLIN ROOSEVELT

Le Maire de la Ville de MONTMORENCY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213-1 et suivants,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

VU la demande de la société GFER ZAI de Torcy Bat 1 allée du plateau - 77200 TORCY,

CONSIDERANT que pour le remplacement des clôtures entre l'agence immobilière et la pizzeria pour la pose de clôtures sur le mur qui n'en comporte pas, résidence de la Fontaine René nécessite que des dispositions soient prises pour réglementer le stationnement et qu'il convient de sauvegarder la sécurité publique,

A R R Ê T É

Mercredi 04 décembre au vendredi 13 décembre 2024

PLACE FRANKLIN ROOSEVELT

ARTICLE 1 :

Le stationnement sera interdit sur 2 places de parking place Franklin Roosevelt et sera autorisé à la société GFER pour la pose de clôture.

ARTICLE 2 :

Le cheminement des piétons s'effectuera sur le trottoir opposé du chantier.

ARTICLE 3 :

Les services de Police seront habilités à prendre toutes les dispositions nécessaires et complémentaires au présent arrêté afin de garantir la sécurité du public et le bon déroulement de celui-ci, notamment, en ce qui concerne les véhicules en stationnement en infraction, au jour et lieu indiqués par ce dernier et qui pourront être enlevés aux risques et frais imputés à leurs propriétaires (article R 417-10 du Code de la Route qui prévoit et réprime le stationnement gênant).

ARTICLE 4 :

La signalisation nécessaire à cette réglementation sera fournie, posée et entretenue par la société GFER ZAI de Torcy Bat 1 allée du plateau - 77200 TORCY.

ARTICLE 5 :

M. le Commissaire de Police,
M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie,
M. le Chef du Centre de Secours de Saint-Brice-sous-Forêt et Montmorency,
M. le Chef de Service de la Police Municipale,
M. le Directeur Général des Services,
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de la Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit :

A compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;

Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.



Montmorency, le

4/02/2024

Jean-Pierre DAUX

Adjoint au Maire

Délégué aux transports, à la voirie et aux télécommunications

TOUNY Christophe

De: Travaux GFER <travaux@gfer.fr>
Envoyé: jeudi 28 novembre 2024 11:06
À: TOUNY Christophe
Objet: Travaux au droit de la place Franklin Roosevelt
Pièces jointes: Repérage travaux place Franklin Roosevelt.png

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Rebonjour,

Pour faire suite à notre rendez-vous de ce matin sur la place Franklin Roosevelt, je vous confirme notre besoin d'intervenir depuis la place pour le remplacement des clôtures entre l'agence immobilière et la pizzeria et la pose de clôtures sur le mur qui n'en comporte pas (voir repérage en PJ)

Pourriez-vous comme convenu nous établir un arrêté pour la semaine 49 et la semaine 50 comme convenu afin que nous puissions intervenir dans les règles svp ?

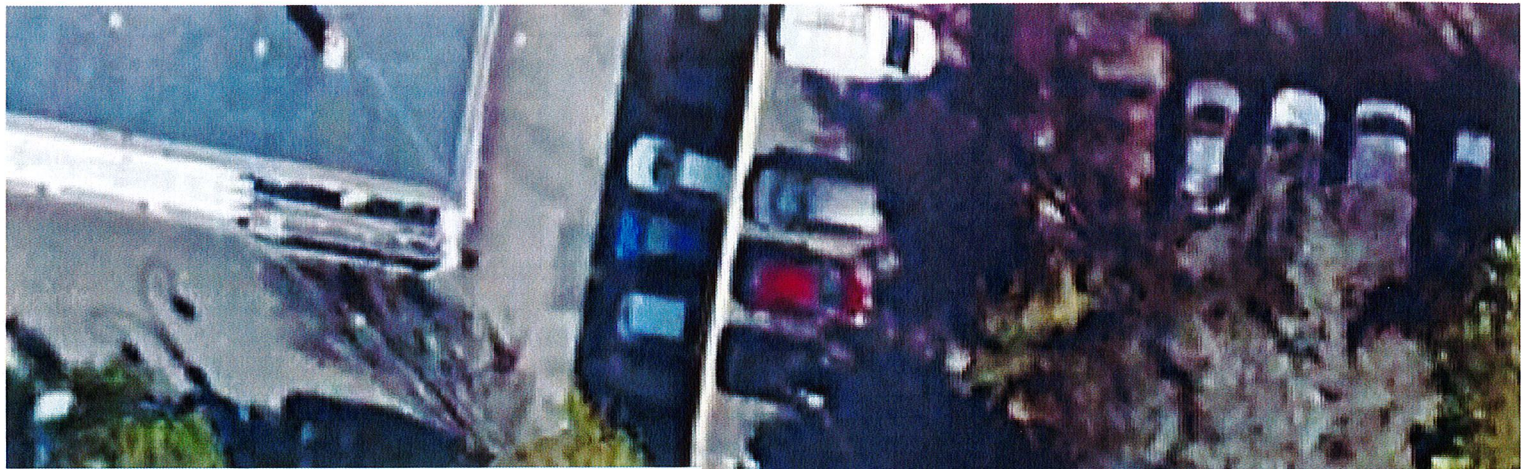
Nous n'aurons normalement besoin que de 2 jours d'intervention mais comme vu ensemble il est préférable de prévoir l'arrêté un peu plus longtemps en cas de besoin

Je vous remercie par avance pour votre transmission de l'arrêté et reste disponible aux coordonnées ci-dessous pour toute demande

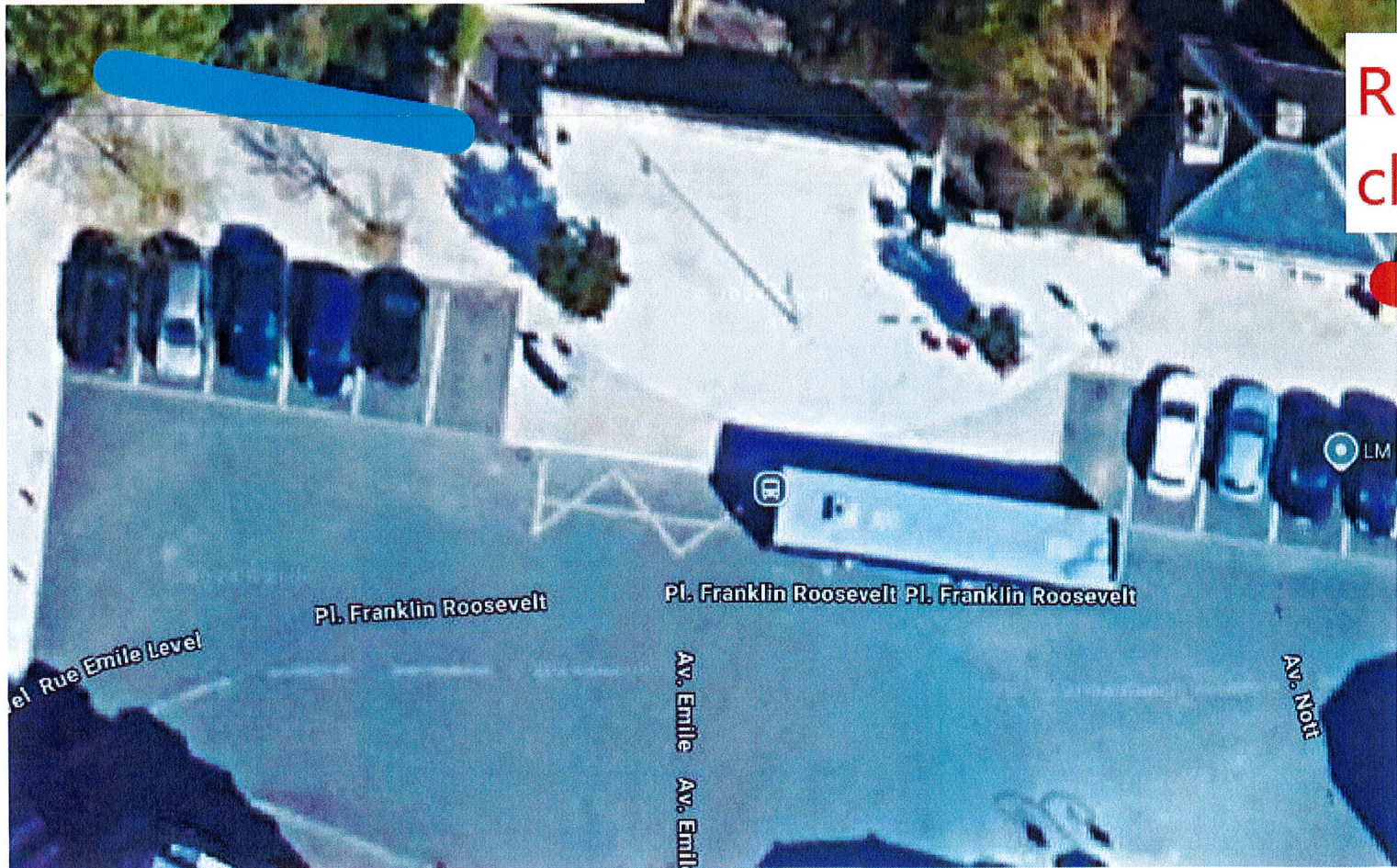
Cordialement

Pierre-Baptiste MALO
Conducteur de Travaux
07 64 46 67 08
ZAI de Torcy, Bat 1, Allée du Plateau
77 200 TORCY





pose nouvelle clôtures



R
cl



LM